

# O<sub>2</sub>XYGÈNE

Des nouvelles de l'hôpital pour nous, hospitaliers engagés !

## Chiffres Clés

### DONNÉES CH AU 20/01/2022

Patients COVID hospitalisés : 26  
Patients COVID hospitalisés par sexe :

- Femmes : 12
- Hommes : 14

Moyenne d'âge des patients COVID : 69.7 ans

Patients covid de - de 65 ans : 6 (15 ans pour le plus jeune - Moyenne d'âge : 47 ans)

Décès cumulés depuis le 01/10/2020 des patients COVID : 87

### DONNÉES RÉGIONALES AU 18/01/2022

Nb de patients en réanimation : 100  
Taux d'incidence tous âges / 100 000 hab : 2 769.7  
Taux incidence 65 ans et + / 100 000 hab : 574.4  
Taux de positivité : 26,2  
Nombre de décès cumulés : 3 241

## Flash info !

Qual'net se refait une beauté avec une nouvelle version à compter du 20 février !

## Edito

par Jean-Paul QUILLET, Directeur du CH de Saumur  
et Dr Sophie POCHIC, Présidente de la CME

### Que sera cette année 2022 pour le Centre Hospitalier de Saumur et ses établissements rattachés ?

Il semble maintenant acquis, si un nouveau variant agressif ne nous joue pas des tours, qu'elle sera propice à la mise en oeuvre de projets de modernisation.

L'arrêté autorisant l'installation d'un **second scanner**, public, nous est parvenu fin décembre. Les démarches sont engagées sur le choix de son emplacement.

La réflexion est en cours sur l'organisation médicale et médico-technique à mettre en oeuvre. Une construction (**entre 5 et 600 000 euros**) est à réaliser et le choix du type d'équipement à installer sera arrêté après concertation. Les bénéfices pour nos patients et les professionnels de l'hôpital seront multiples. Accès facilité pour le service des urgences, délais considérablement raccourcis pour les consultants externes et les patients déjà hospitalisés. **Mise en oeuvre opérationnelle prévue pour novembre-décembre 2022.**

Le projet de reconstruction d'un service des urgences a de même été validé. La procédure sera lancée en février pour sélectionner un architecte. Le coût de l'ouvrage est actuellement évalué à entre **10 et 11 millions d'euros**. Le montant de l'aide, **certaine**, allouée sera probablement révélé au cours du 1er trimestre 2022.

Il était temps. Ouvert en 1996, ce service accueillait à l'époque 15 000 passages annuels. C'est le double maintenant. La définition précise du projet et les délais de consultation des entreprises nous amènent à envisager un démarrage des travaux au cours du dernier quadrimestre 2023 pour une durée de 20 - 22 mois.

Opération plus modeste (**110 000 euros**) mais attendue : Travaux de regroupement (étage 1) de l'accueil et des secrétariats des explorations fonctionnelles de gastro-entérologie et de cardiologie ainsi que des consultations mémoire. Probablement des désagréments à venir (bruits, circuits,...).

Enfin, au cours de la période estivale, des travaux lourds seront réalisés sur la Résidence Gilles de Tyr concernant l'Unité d' Hébergement Renforcé (U.H.R) et l'équipement de 91 chambres de rails porte-malades. Le projet est subventionné à hauteur de 50 % dans le cadre du contrat local d'amélioration des conditions de travail. La dépense 2021 liée à ce projet est de 115 000€ et la dépense de 2022 est évaluée à 10 000€.

## Edito (suite)

Le dossier de Construction du nouvel EHPAD de Montreuil-Bellay continue à avancer. Le permis de construire a été validé et le montage financier est quasiment validé... sauf si l'ouverture des enveloppes en Février dans le cadre du dossier de consultation des entreprises nous réservait de mauvaises surprises. Démarrage des travaux (11 millions d'euros) prévu en avril pour une durée de 22-24 mois.

D'autres projets structurants pour l'hôpital sont encore en gestation. Notamment celui concernant **le plateau technique** de soins de suites. Un audit réalisé sous l'égide de l'ARS en 2020 a démontré un déficit de lits de soins de suites dans le grand Saumurois. Il s'agira, en concertation avec nos partenaires de Doué la Fontaine, d'écrire notre projet et de nous projeter sur 5 et 10 ans en vue de la définition des besoins sur du SSR locomoteur, neurologique, oncologique, gériatrique et polyvalent. En intégrant l'hôpital de Longué dans cette réflexion stratégique. En effet, cet établissement, en ouvrant 5 lits supplémentaires de SSR au cours de la période estivale alors que beaucoup d'autres en gelaient alors, a pris une place importante dans l'offre de soins du territoire.

Enfin, et nous aurons l'occasion d'y revenir, les experts de la Haute Autorité de Santé seront dans nos murs courant avril pour Saumur et fin mai pour Longué-Jumelles, en vue de la procédure de certification de nos établissements. C'est un moment important car les résultats restitueront une image de nos hôpitaux auprès de la population et de nos partenaires. Bien passer cette démarche représente de même des enjeux financiers.

**Mais bien-sûr, nous n'oublions pas que la principale richesse, ce sont les femmes et les hommes.** Aussi, après ces 2 années difficiles, stressantes et épuisantes pour chacun de nous, nous allons redoubler d'efforts pour optimiser les recrutements de personnels, notamment médicaux et soignants. Les projets de modernisation et d'évolution de l'offre de soins présentés ci-dessus contribueront à augmenter notre attractivité auprès des professionnels.

**En mars**, nous avons prévu des manifestations dans le cadre de la **Journée de la Femme**. En tant qu'établissement de santé accueillant et **prenant en charge les femmes victimes de violences**, il nous a semblé indispensable de faire connaître à la population nos dispositifs. Il nous est paru de même important de rappeler à la population que le personnel de santé qui a fait face à la crise sanitaire est composé de 80.1 % de femmes dans nos établissements. Enfin, sur le plan de **l'égalité professionnelle hommes - femmes**, le CH Saumur nous semble constituer un exemple au regard du nombre important de postes à responsabilités confiés aux femmes. Une exposition photos des "femmes de l'hôpital" est prévue.

Nous aurons croisé beaucoup d'entre vous lors de notre passage dans les services afin de vous présenter nos vœux et d'échanger. Nous vous réitérons, pour vous et vos proches, nos vœux les plus sincères.

Merci à toutes et à tous.



# Visite de certification : où en est-on ?

par Nathalie ROUSSEAU, Ingénieur Qualité et Elodie PINIER-PELLETIER, Directrice Qualité et Gestion des Risques

Depuis fin décembre 2021, les établissements du GHT 49 ont leur visite de certification. Le premier établissement visité a été le CHU d'Angers et les autres vont suivre sur une période de 6 mois.

Au **Centre Hospitalier de Saumur**, la visite se déroulera du **mardi 26 au vendredi 29 avril 2022**.

L'équipe d'experts visiteurs est composée de :

- Michel Thumerelle: Directeur du CH de Saint-Amand-les-Eaux
- Mourad Benhalima: Médecin urgentiste au CH de Fécamp
- Annabelle Mathon: Cadre supérieur de santé, hygiéniste et responsable qualité GDR au CH de Blois
- Alfredo Granell-Gorrochategui: Psychiatre à Alençon
- Patrick Clarot: Pédiatre au CH de Saint Denis
- Sandra Françoise: Sage femme, référente qualité et pilote du processus secteur naissance
- Bruno Thubert: Gériatre au CH de Rambouillet

Au **Centre Hospitalier de Longué Jumelles**, la visite se déroulera **à partir du 31 mai, probablement pour une durée de 3 jours**.

L'équipe d'experts visiteurs est composée de :

- Mme Michel LEMESLE: Directeur des soins au CH de Cornouaille
- Mme Béatrice DEMARET: médecin (spécialité endocrino)
- Mme Patricia VERLEYE: cadre supérieur de santé, responsable qualité au CH d'Alençon.

Les visites se déroulent essentiellement sur le terrain, auprès des professionnels de santé. Différentes méthodes seront utilisées, notamment les « traceurs » : 16 patients traceurs, 12 parcours traceurs, 10 traceurs ciblés, 10 audits systèmes.

Les grilles d'évaluation utilisées comportent de nombreuses questions aux professionnels, d'autres aux patients lors des patients traceurs et de nombreuses observations.

Afin de continuer à préparer cette visite ensemble, notamment au regard des critères impératifs<sup>1</sup>, le service qualité, appuyé par l'encadrement médical et paramédical, organisera prochainement des rencontres avec les professionnels et des visites d'observations dans tous les services de soins. N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions en lien avec la certification.

**1 Critères impératifs : correspondent à ce que l'on ne veut plus voir au sein d'un établissement de santé. Si une évaluation de l'un de ces critères est négative, la HAS se réserve le droit de ne pas accorder la certification à l'établissement. Il s'agit de :**

- 1.1-03 Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités
- 1.2-01 Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité
- 1.2-02 Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté
- 1.2-08 Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur
- 2.1-05 La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté (limitation des contacts, des visites, retrait d'effets personnels, isolement) est argumentée et réévaluée
- 2.2-12 Au bloc et dans les secteurs interventionnels, la check-list « Sécurité du patient » est utilisée de manière efficace
- 2.2-17 Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie
- 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque
- 2.3-11 Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires
- 2.3-12 Les équipes maîtrisent les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie liées aux actes invasifs
- 2.3-20 Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du post-partum immédiat (HPPI)
- 2.4-04 Les équipes mettent en place des actions d'amélioration fondées sur l'analyse collective des événements indésirables associés aux soins
- 3.2-06 L'établissement lutte contre la maltraitance ordinaire en son sein
- 3.3-01 La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins
- 3.6-01 La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée
- 3.6-05 La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement
- 3.7-03 Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins sont communiqués, analysés, exploités à l'échelle de l'établissement

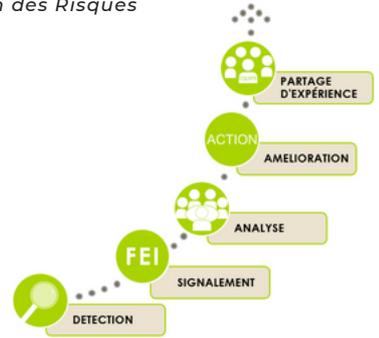
# Le signalement d'événement indésirable, ce qu'il faut retenir

par Nathalie ROUSSEAU, Ingénieur Qualité et Elodie PINIER-PELLETIER, Directrice Qualité et Gestion des Risques

Le système de déclaration des événements indésirables est un dispositif de remontée d'informations sur des risques potentiels ou avérés.

Identifier les risques, c'est permettre de les analyser et de les traiter afin d'éviter qu'ils se reproduisent.

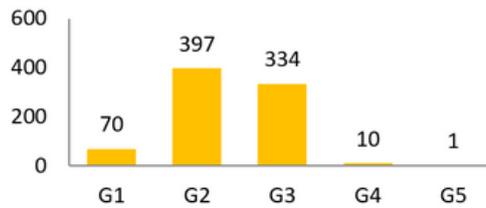
- Nous sommes tous concernés
- Par le signalement d'événement indésirable, nous participons tous à l'amélioration de la sécurité, des soins.
- Ne pas signaler un événement indésirable lié aux soins qui a ou aurait pu avoir des conséquences, c'est prendre le risque que cela se reproduise, en plus grave.



## Le signalement d'événement indésirable 2021 en quelques chiffres

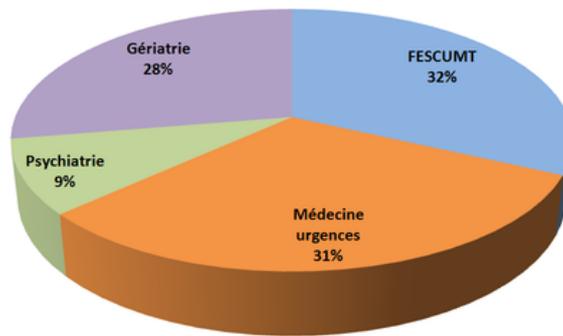
752 Evénements indésirables ont été signalés en 2021 au CH de Saumur et 61 au CH de Longué. Ils ont donné lieu à 229 recherches de cause et 257 actions d'amélioration tracées dans Qualnet. Les événements indésirables déclarés sont le plus souvent de gravité 2 (397) ou 3 (334) (voir diagramme ci-dessous). 1 événement indésirable de gravité 5 a donné lieu à une déclaration à l'ARS.

Répartition des EI par gravité

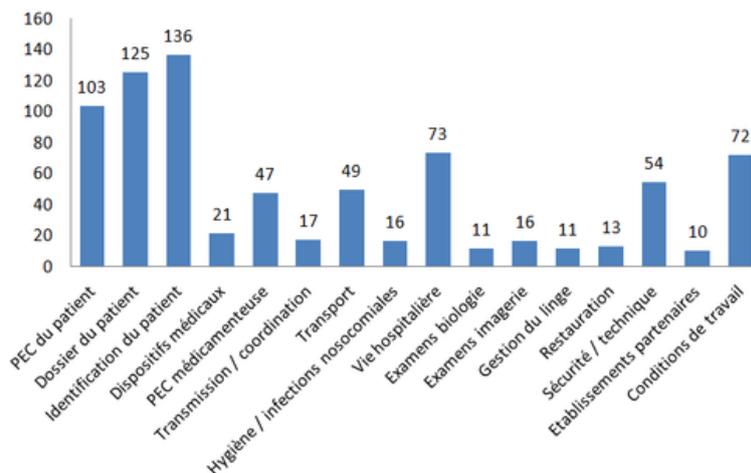


Sur le CH de Saumur, 416 EI ont été déclarés par les services de soins, 84 par les services médico-techniques, 192 par les admissions, 16 par la CCL.

Répartition par pôle



Répartition par typologie



Certains événements, graves ou récurrents, font l'objet de CREX (Comité de Retour d'Expérience) ou de RMM (Revue de Morbi Mortalité).

Voici quelques exemples d'actions mises en œuvre suite à un CREX ou une RMM

- **Gériatrie** :
  - suite à l'administration de vancomycine par voie intraveineuse au lieu de la voie orale, une prescription simplifiée dans HM a été créée et une note d'information relative à l'utilisation de la Vancomycine 500 mg en per os dans le traitement de Clostridium difficile avec l'identification du patient concerné par l'administration est diffusée à chaque dispensation concernée ;
  - suite à la répétition d'erreur d'identification des tubes de prélèvement pour les analyses biologiques, changement d'organisation du classement des planches d'étiquettes (depuis, baisse notable du nombre d'erreur)
- **Bloc opératoire** : suite au déversement accidentel d'acide per acétique, mise à disposition des fiches de données de sécurité des produits utilisés, mise en place d'un rince œil, formalisation d'une conduite à tenir en cas de déversement accidentel de produit chimique ;
- **Pédiatrie** : suite à l'analyse d'une prise en charge d'une méningite à méningocoque (Purpura fulminans), Commande de cathéters intra-osseux pour les urgences adultes et la pédiatrie, formations par simulation d'urgentiste à la réanimation pédiatrique ;
- **Endoscopies** (médecine polyvalente et bloc opératoire) : suite à la détérioration de plusieurs endoscopes, mise en place d'une habilitation pour l'entretien, révision de la procédure ;
- **Informatique** : suite à une panne généralisée d'HM, changement des créneaux horaires de mise à jour des bases de données, sensibilisation des administrateurs de garde sur les réponses à apportées en cas de panne informatique, sensibilisation des administrateurs et équipes soignantes aux procédures et modes dégradés ;

> Le signalement d'événement indésirable en lien avec des violences faites aux personnes (professionnels ou usagers), quelles soient physiques ou morales, donnent lieu désormais à un signalement à l'ONVS (Observatoire national des violences en milieu de santé) par notre chargée de la sécurité (Mme PAULEAU). Il est donc important de continuer à les déclarer.

**TESTEZ VOS CONNAISSANCES SEULE OU EN ÉQUIPE !**

**MOTS CROISÉS**

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   | 3 |   |   |   |   |
| 4  |   |   | 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 5 |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   | 4 |   |   |   |   |   | 7 |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   | 6 |   |   |
| 11 |   |   |   |   | 2 |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 13 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

- A1 : Action d'informer de la survenue d'un événement indésirable
- M1 : A mettre en place pour diminuer la probabilité d'apparition d'un événement indésirable
- C1 : A rechercher après la survenue d'un événement indésirable
- E3 : Acte involontaire
- A9 (horizontal) : Elle porte l'engagement de la direction de l'établissement pour le signalement des événements indésirables
- C12 : Rencontre organisée entre le médecin senior, le cadre de santé et le patient afin d'informer ce dernier de la survenue d'un événement indésirable grave
- A9 (vertical) : Méthode d'évaluation des pratiques professionnelles visant à analyser de manière collective un événement indésirable et décider d'actions d'amélioration
- D7 : Evènement de moindre gravité annonciateur possible d'un événement plus grave
- E1 : Finalité du signalement des événements indésirables
- K6 : Un des aspects de la qualité des soins, principe fondamental des soins en santé

Ne jamais s'en démunir

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

**QUIZZ (COCHER 1 OU PLUSIEURS RÉPONSES)**

**Les Comités de Retour d'Expérience (CREX) et les Revues de Morbi-Mortalité (RMM) permettent :**

- d'apprendre de ses erreurs
- de comprendre pourquoi et comment le système de sécurité a dysfonctionné
- de définir des actions d'amélioration

**Signale ou signale pas ?**

- a) J'ai donné le traitement de Mme Bruneau à Mme Prunot qui est dans la même chambre :  
Je signale       Je ne signale pas
- b) Le porte serviette de la chambre 135 a encore été cassé par un patient. C'est la 2ème fois ce mois-ci.  
Je signale       Je ne signale pas
- c) Lors de la distribution des repas, le plateau de M. X ne correspond pas au régime prescrit.  
Je signale       Je ne signale pas



# Le tri, c'est important... et à l'hôpital aussi !

par Marie BLANCKAERT, Christian BLUIN et Murielle CHAPU pour l'Eco-Hôpital

Cela fait maintenant plusieurs années que nous sommes tous sensibilisés à cette question. Le tri, c'est important nous dit-on. Nous le faisons donc chacun chez soi avec plus ou moins de convictions. Ces bonnes habitudes que nous avons prises devraient également être respectées sur notre lieu de travail. Mais ce n'est pas toujours évident de s'y retrouver. Le code couleur en place sur l'hôpital (sac bleu, sac noir, sac transparent...) n'a pas forcément la même signification que chez nous.

Par ailleurs, nous savons que trier c'est important ; mais pourquoi ? Et ensuite que se passe-t-il ? Quelques informations et éléments de réponse à suivre :

Tout d'abord pourquoi trier ? **L'objectif du tri est de REVALORISER.**

Chaque déchet trié peut être récupéré par des entreprises et revalorisé. A l'hôpital de Saumur, cet enjeu a bien été compris. C'est pourquoi il y a aujourd'hui plus d'une vingtaine de filières différentes de déchets (le bois, le fer, les néons, les bidons vides, le papier, le carton...etc). Et ceci dans l'objectif de pouvoir laisser un maximum de chance à la REVALORISATION et non à la destruction.

Voici en images comment se passe une partie du tri des déchets sur notre hôpital (principalement le traitement des sacs bleus qui sont ceux où le plus d'erreurs de tri sont commises !).

## ETAPE 1 : VOUS !

La chaîne du tri commence par vous, par le choix de poubelles que vous allez faire. Pour cela voici quelques rappels :

Dans chaque bureau, il y a une poubelle avec un double compartiment sur lequel on trouve :



- Un sac bleu : PAPIERS UNIQUEMENT (Confidentiels ou non)



Le papier kraft (comme les enveloppes marron) est à jeter dans la poubelle noire de votre bureau ou poubelle verte de recyclage.

- Un sac noir : ORDURES MENAGERES



Dans la plupart des services, il y a aussi (dans les salles de pause, salles de soins et offices) :

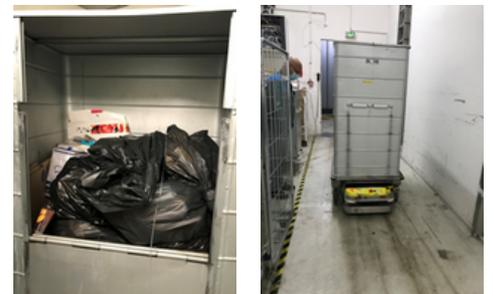
- Une poubelle de recyclage avec un sac transparent : DECHETS RECYCLABLES type bouteilles en plastique...  
→ Ces poubelles devraient bientôt être généralisées à tous les services.
- Des poubelles pour les verres (contenants différenciés). Il faut séparer :
  - Les verres alimentaires (bocaux, bouteille... mais pas de vaisselle)
  - Des verres médicamenteux (flacon d'albumine...)



Dans les deux cas les flacons doivent être vides

## ÉTAPES 2 ET 3 :

Les sacs poubelles sont ramassés et disposés dans des armoires (par un professionnel du service ou par le prestataire d'entretien des locaux). Les armoires sont ensuite acheminées aux services techniques à l'aide des « tortues » (ou par collectes pour les sites annexes).



## ÉTAPES 4 ET 5 :

Un agent des services techniques réceptionne les armoires et trie les sacs selon le code couleur établi. Les armoires sont désinfectées avant de repartir dans les services.

**ÉTAPE 6 :**

Un agent est chargé d'ouvrir tous les sacs bleus et de refaire un tri pour ne garder que les papiers. Les erreurs de tri les plus fréquentes sont observées dans les sacs bleus.



Vous pouvez voir ici par exemple toutes les erreurs que l'on peut retrouver dans UN SEUL SAC BLEU (mouchoirs, masques, charlottes, plastiques, etc.).

**ÉTAPES 7 ET 8 :**

Les papiers sont ensuite broyés. Les « copeaux » de papiers sont après vendus à une entreprise qui les revalorise.



Les erreurs de tri observées dans les sacs bleus peuvent générer des accidents lors du passage au broyeur ! La vigilance de chacun assurera la sécurité des agents en charge du broyage des papiers et leur fera également gagner un temps précieux.

Pour finir, sachez qu'un nouvel affichage sur les contenants, plus intuitif, nous accompagnera tous prochainement dans notre démarche de tri.

La phrase de la fin sera donc celle-ci : « **Trié, un déchet devient une ressource** ». Alors continuons à créer des ressources ensemble. Merci !

## Mots de patient

Je tiens à remercier toute l'équipe qui a participé à la préparation pour la sortie de ma mère [...] à l'EHPAD Gilles de Tyr pour le repas de ses 100 ans. Elle était prête à l'heure prévue, maquillée, coiffée, manucurée, habillée avec les vêtements demandés. Je remercie également ceux qui l'ont accueillie au retour de ce repas. Une chose est certaine, nous pouvons féliciter tout le personnel pour le travail accompli en ces temps difficiles.

## Bilan des boîtes de Noël solidaires

par Cyril PETRAU pour le groupe Eco Hôpital

Le 21 décembre, une personne du secours populaire est venue récupérer les boîtes de Noël solidaires dans le cadre de l'action menée par le groupe Eco Hôpital pour la deuxième année consécutive.

39 boîtes ont été récoltées cette année, un chiffre certes en nette baisse par rapport à la première année mais que l'on peut quand même entièrement saluer au vu des conditions sanitaires actuelles.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé chacune à leur niveau, car chaque don qu'il soit petit ou grand est important et nous souhaitons renouveler cette opération l'année prochaine.

Nous espérons mener également diverses actions similaires tout au long de l'année pour lesquelles nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Pour le groupe Eco Hôpital,  
Cyril



# La magie de Noël pour les enfants accueillis en pédiatrie, pédopsychiatrie et maternité

par les lutins de l'hôpital de Saumur



Même si les fêtes de fin d'année se sont déroulées en période sanitaire particulière, les petits patients n'ont pas été oubliés par le Père Noël.

Malgré un schéma vaccinal complet, le Père Noël a préféré s'abstenir de venir sur place, compte tenu des restrictions de visites. Différents partenaires et des personnels du CH se sont alors relayés pour faire vivre la magie de Noël, avec pour message auprès de chaque enfant « Où que tu sois, le Père Noël pense à toi ».

Le traîneau du Père Noël a été remplacé par le véhicule du vaguemestre, ayant récupéré des colis de cadeaux remis par la société locale César. La hotte rouge s'est elle aussi transformée en palette puis en racks de livraison, transportés par le personnel du magasin.

La distribution de cadeaux s'est réalisée par l'intermédiaire des équipes en pédiatrie, maternité et pédopsychiatrie tout au long de la semaine de Noël mais également de M. Goulet, Président du Conseil de Surveillance, accompagné de Mme Aubin, administrateur de garde, le 1er janvier, pour féliciter les parents des premiers bébés de l'année 2022 au CH de Saumur.



Nolan, 3ème bébé de l'année 2022 né le 1er janvier



Auxiliaire de puériculture et interne de Pédiatrie prêts à distribuer des cadeaux



Meloyne après son passage en pédiatrie le mardi 21 Décembre



Les enfants et leurs familles ont pu bénéficier de différents présents : peluches, déguisements, kits de magiciens et divers jeux, pour des enfants de tout âge



Un livre « pop up », création originale d'une auteure-illustratrice, Mathilde Arnaud, en résidence artistique Littérature jeunesse à l'Abbaye de Fontevraud avec le réseau Imagin'R dans le cadre de "Noël à Fontevraud".

L'ouvrage, de petit format, « les hirondelles de Noël » a été remis les 24 et 25 Décembre aux enfants hospitalisés.



L'artiste Mathilde Arnaud et sa création Hironnelles de Noël <https://www.matpaperart.com/>

MERCI aux généreux donateurs :



Groupe César – Le plaisir de se déguiser à la ZI Clos Bonnet, 154 Boulevard Jean Moulin à Saumur avec un magasin d'usine en ventes directes <http://cesar-group.fr/>



Association Magie à l'hôpital, basée à Tours avec notamment l'action 10 000 cadeaux dans 250 hôpitaux <https://www.magie-hopital.com/> Tant qu'il y a de la magie, il y a de la vie !

Structures culturelles partenaires

- Imagin'R Réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire <https://saumur-agglo.mediatheques.fr/>
- Abbaye Royale de Fontevraud/ Musée d'Art moderne <https://www.fontevraud.fr/>

Bravo à tous pour avoir enchanté les enfants et mis des paillettes dans leurs vies à l'hôpital durant les fêtes !

## Rappel : Tickets solidaires

La majorité des tickets solidaires Saumur-Champigny distribués aux agents du Centre Hospitalier n'ont toujours pas été utilisés.

La date limite d'utilisation est donc repoussée au 31 décembre 2022.

## Les bonnes pratiques à adopter en matière de protection de l'information

par Peggy GAILLARD, Référente Sécurité des Systèmes d'Information et Philippe BERTHELOT, Responsable du Système d'Information

Secret médical et secret professionnel doivent être respectés quelle que soit la forme sous laquelle se présente l'information (numérique, papier, orale, ...) et les conditions d'accès aux informations doivent être respectées.

Le Système d'Information de l'établissement héberge des données personnelles concernant les patients et résidents (informations médicales et administratives) et les salariés (paie, gestion du temps, accès internet, ...). Ainsi, l'accès au système d'information de l'établissement est soumis à autorisation. Ce droit d'accès est strictement personnel.

L'utilisateur ne doit pas donner des accès non autorisés :



### Il doit :

- Choisir un mot de passe complexe (entre 6 et 8 caractères, mélangeant des minuscules, majuscules, chiffres et caractères spéciaux) qui ne soit pas en lien avec l'utilisateur lui-même (nom, date de naissance, ...),
- Changer régulièrement son mot passe.

### Il ne doit pas :

- Communiquer ses codes utilisateurs/mot de passe à un tiers, même de façon temporaire,
- Ecrire ses mots de passe, sur aucun support,
- Paramétrer les logiciels pour qu'ils retiennent le mot de passe,
- Laisser sa session ouverte lorsqu'il s'absente de son poste de travail,
- Laisser un écran visible par une personne non autorisée,
- Usurper une identité en utilisant ou en tentant d'utiliser le compte d'un autre utilisateur ou en agissant de façon anonyme dans le SI.

L'obtention de ce droit d'accès entraîne pour l'utilisateur les obligations ci-dessous :

### RESPECT DE LA CONFIDENTIALITE DE L'INFORMATION

- Respecter les règles d'accès au dossier médical : ne consulter que les informations auxquelles l'utilisateur est légalement autorisé à accéder, à savoir uniquement dans le cadre de la prise en charge d'un patient ;

### LES BONNES PRATIQUES POUR ASSURER LA PROTECTION DE L'INFORMATION

- Ne communiquer aucune information sensible (données personnelles, médicales ou non) ni par téléphone ni par fax,
- Stocker toutes les informations et tous les documents professionnels sur des espaces protégés et sauvegardés (espace personnel U:\ et espaces partagés G:\),
- Ne stocker aucune donnée (de santé ou non) à caractère personnel sur un poste ou périphérique personnel,
- Ne stocker aucune donnée (de santé ou non) à caractère personnel sur un support amovible (ex. clé USB),
- Ne pas utiliser de supports amovibles personnels.

**Renseignements :** Philippe BERTHELOT, RSIO/RSSI - Poste 35.50  
Peggy GAILLARD, référent SSI - Poste 30.08

# Réorganisation du Service Informatique

par Philippe BERTHELOT, Responsable du Service Informatique et Thais DENIERE, Chargée de Communication



M. Vincent ARNAULT a rejoint l'équipe du Service Informatique le 19 octobre 2021.

Après notamment une expérience de 7 ans dans la fonction publique territoriale, cet informaticien amoureux de la nature a saisi l'opportunité de ce poste au Centre Hospitalier de Saumur afin de découvrir la fonction publique hospitalière au sein du Service Informatique.

Avec ce renfort de l'équipe, le service informatique revoit son organisation en spécialisant les compétences de chacun et optimisant le service rendu aux utilisateurs.

Nos capacités d'intervention concernant la gestion du parc informatique et la hotline informatique sont déjà améliorées, les chefs de projets sont désormais seulement rattachés à leur cœur de métier et par filière.

Dans le cadre de la direction commune, le service informatique, c'est :

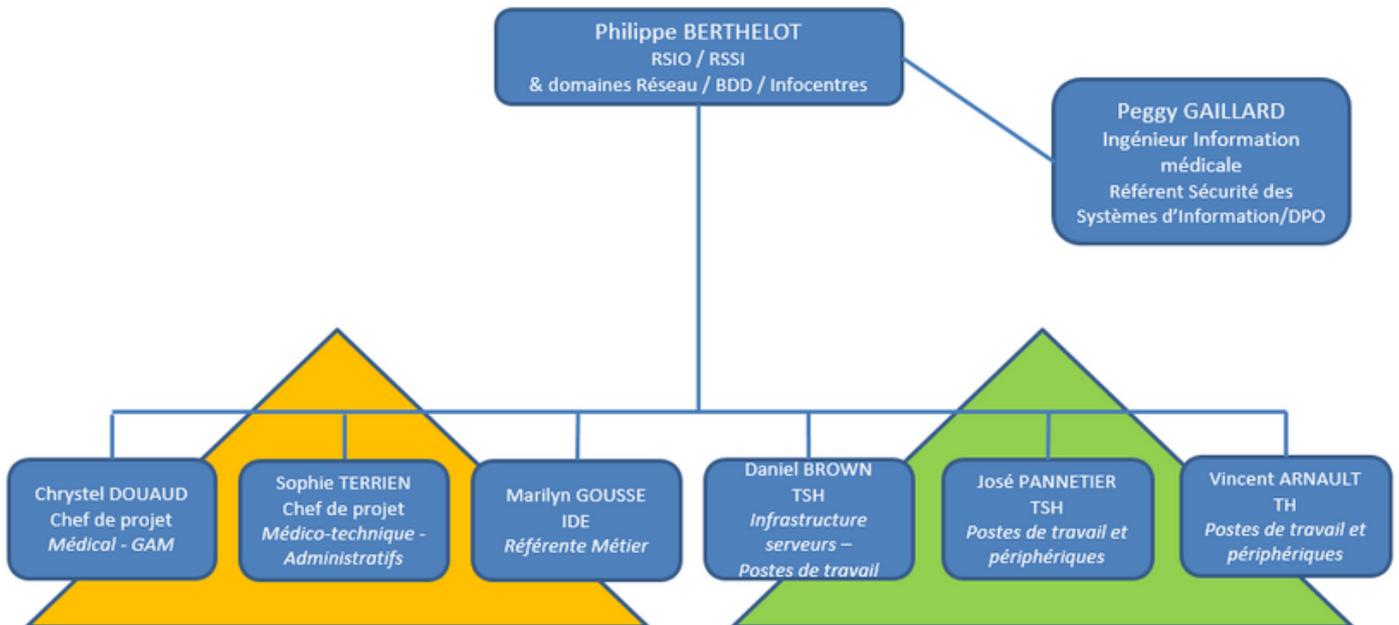
- 3 établissements de santé (CH de Saumur, CH de Longué-Jumelles, EHPAD de Montreuil-Bellay),
- 170 fonctions applicatives (dont certaines sont mutualisées ou issues du GHT-49),
- environ 1 millier de postes informatiques,
- près de 2500 accès utilisateurs incluant les partenaires et prestataires extérieurs.



## CENTRES HOSPITALIERS DE SAUMUR ET LONGUE



### Organigramme du service informatique



## Carte de l'Amicale 2022

par l'Amicale du CH

La carte 2022 est disponible à l'amicale au prix de 15€ pour les agents et de 7€ pour les étudiants.

Venez nombreux nous voir le mardi ou jeudi de 10h à 15h pour bénéficier de réductions et d'avantages !



# Egalité Hommes/Femmes aux Centres Hospitaliers de Saumur et de Longué

par Louis COURCOL, DRH-DAM

L'égalité entre hommes et femmes peut sembler à première vue un sujet un peu incongru dans la fonction publique hospitalière : les rémunérations sont fixées suivant des grilles salariales identiques et publiques, les concours d'entrée dans la fonction publique sont garants de l'égalité des candidats et candidates et les femmes représentent plus des trois quarts des professionnels des hôpitaux. Pourtant, le décret n°2020-528 du 4 mai 2020 fixe l'objectif à tous les secteurs de la fonction publique, y compris aux hôpitaux, de mettre en place des plans d'égalité hommes-femmes. Et à y regarder de plus près, même dans les hôpitaux, des inégalités subsistent et nécessitent du travail.

C'est pourquoi les Centres Hospitaliers de Saumur et de Longué-Jumelles se sont dotés d'un plan d'action égalité Hommes-Femmes qui s'intègre aux lignes directrices de gestion 2022-2024 et qui reprend plusieurs mesures du projet social 2019-2023. Voici une courte présentation de ce plan, concerté avec les organisations syndicales et passé pour avis en fin d'année dernière aux instances (CTE, CME, Directoire).

Le plan d'action est structuré en 5 axes reprenant les 5 orientations nationales :

1. Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
2. Garantir l'égal accès aux femmes et aux hommes aux corps, grades et emplois de la fonction publique
3. Favoriser l'articulation entre vie personnelle et familiale et vie professionnelle
4. Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel, les agissements sexistes
5. Gouvernance de la politique d'égalité professionnelle

Plusieurs actions du plan seront menées cette année :

- **Sensibiliser les agents à l'impact du travail à temps partiel sur la retraite** : intégrer dans les courriers de notification d'autorisation de temps partiel pour les agents une explication sur l'impact des temps partiels sur le calcul des droits à retraite.
- **Information à tous les agents concernés sur la prise en compte des activités en disponibilité et en congé parental** : informer par courrier de notification de la décision de placement en disponibilité et en congé parental.
- **Mieux accompagner la parentalité** :
  - Systématiser les entretiens pré- et post-congés maternité ou parental
  - Lancer des campagnes de communication pour plusieurs mesures d'accompagnement de la parentalité
  - Favoriser le recours au compte épargne temps au terme des congés familiaux
  - Sécuriser la situation des élèves et stagiaires enceintes au cours de leur stage dans l'établissement
- **Mettre en place un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des violences sexuelles et sexistes ainsi que du harcèlement**
- **Former les publics prioritaires à la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**
- **Mener et relayer les campagnes de prévention contre les violences sexuelles et sexistes auprès de l'ensemble des agents de l'établissement.**

Vous êtes invités à prendre connaissance de l'intégralité du plan d'action dans les lignes directrices de gestion, sous G:\ESPACE PUBLIC DRH\LIGNES DIRECTRICES DE GESTION.

## Le CH de Saumur s'engage dans la lutte contre les violences faites aux femmes !

par Elodie PINIER PELLETIER, Directrice adjointe en charge de la qualité et de la gestion des risques, des usagers, de l'accueil central, de la communication et du développement durable

Dans la continuité du plan égalité homme/femme, le CH de Saumur a souhaité pour 2022 soutenir la lutte contre les violences faites aux femmes et plus particulièrement la lutte contre les violences conjugales en s'associant à Solidarité Femmes 49 (anciennement SOS femmes).

« La violence conjugale peut s'exprimer de plusieurs manières, elle peut être verbale, psychologique, économique, physique, sexuelle. Elle repose sur un phénomène d'emprise. Elle conduit à une perte de l'estime de soi, de son identité, de sa confiance en ses possibilités. Elle déséquilibre, enferme, isole. L'emprise entraîne un sentiment de culpabilité, une dépendance psychologique et génère la peur, l'angoisse, le fatalisme, le désespoir et la honte. La violence conjugale concourt à détruire la victime. » (SOS FEMMES 49)

Au-delà des compétences déjà existantes en interne dans certains services, pour pouvoir aider au mieux nos usagers mais éventuellement aussi des agents, la Direction souhaite pouvoir diffuser une culture commune au sein de l'établissement pour mieux repérer les victimes, mieux les accueillir et mieux les orienter.

Pour ce faire, une série de réunions d'informations et de formations animées par Solidarité Femmes 49 vous sont actuellement proposées (inscription possible sous G/formations internes) et seront adaptées en fonction des besoins et attentes des inscrits (Accueil de victime usager ou agent).

La Journée des droits de la femme du 08 mars prochain sera aussi l'occasion d'ouvrir un débat au public et de diffuser des informations aux usagers toujours avec la présence de notre partenaire Solidarité Femmes 49. Un événement sera organisé pour cette journée, avec notamment une exposition photo mettant en valeur des professionnelles de l'établissement.

Pour toute information sur ce projet, vous pouvez contacter Mme PINIER-PELLETIER Elodie à la Direction des usagers, et pour tout conseil dans le cadre de l'accueil d'une victime de violences conjugales, vous pouvez contacter le référent médical sur ce sujet, le Dr CHRISTOPHE Nicolas, au services des urgences.

# Retour sur le Moi(s) sans Tabac au CH de Saumur

par l'ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie)

Pour cette 6ème édition nationale du Moi(s) Sans Tabac, l'ELSA<sup>1</sup> du Centre Hospitalier a été ravie de mener à nouveau cette action après une année de pause forcée par le contexte sanitaire. Contexte sanitaire que vous avez été nombreux à évoquer lors de nos rencontres, comme un moment de reprise ou de majoration du tabagisme.

L'étude CoviPrev<sup>2</sup> a démontré des résultats dans ce sens. En effet, plus d'un quart des fumeurs a augmenté sa consommation depuis mars 2020. L'ODFT<sup>3</sup> observe quant à lui une "légère recrudescence du tabagisme observée pendant le confinement, qui contredit le mouvement de baisse engagé depuis plusieurs années"<sup>4</sup>. Il paraît donc important de maintenir une vigilance et un accueil possible pour cette problématique de Santé Publique.

**Pour rappel, le tabagisme est la première cause de décès évitable en France.**

Du 2 au 25 novembre 2021, 62 personnes, usagers et professionnels du Centre Hospitalier, sont venus à notre rencontre lors des 7 matinées où nous tenions un stand dans le hall de l'hôpital. Compte tenu d'un moindre libre-accès à l'établissement pour le public, ce résultat reste très satisfaisant, d'autant que plus d'un tiers étaient fumeurs.

Nous avons d'ailleurs répondu, lors de cette manifestation, à une sollicitation d'un public en difficulté pour leur sevrage tabagique, cette offre restant malheureusement à développer sur notre territoire. Le reste était en grande majorité en demande de conseils pour leur entourage proche tandis que d'autres en profitaient pour venir témoigner de leur arrêt du tabagisme, parfois de longue date, signe de l'importance que revêt le tabagisme et/ou son arrêt dans le parcours de vie d'un individu.

**Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, nous restons à votre disposition, tous les matins, au 88.48.**



<sup>1</sup> Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

<sup>2</sup> Enquête menée par Santé Publique France

<sup>3</sup> Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies

<sup>4</sup> ODFT (2020) - Les addictions en France au temps du confinement. *Tendances*, 139

## Organisation des unités de soins du 4e étage suite à la reprise du COVID - Circuit Urgences avec SAS

par Christine CHAMPION, Directrice des Soins, Christel MOULY, Cadre de santé et Sophie MUREAU, Cadre supérieur de santé

En novembre 2021, la situation sanitaire se dégrade engendrant une prise en charge croissante du nombre de patients touchés par la COVID 19.

Afin de faire face, des réorganisations au sein du centre hospitalier sont décidées dans le but de garantir une prise en charge sécurisée de tous les patients.

- L'unité de médecine interne redevient une unité exclusivement COVID ; permettant d'accueillir jusqu'à 27 patients. Cette configuration est effective à compter du 16 novembre 2021 grâce à la mobilisation des équipes soignantes pour assurer le transfert des patients non COVID vers les unités de médecine. Aujourd'hui, après un pic au niveau de l'activité COVID en novembre et décembre, celle-ci tend à diminuer. La capacité d'accueil en unité COVID a été revue le 27 décembre et diminuée à 14 lits.
- Le gel des lits du court séjour gériatrique permet le redéploiement des professionnels paramédicaux. Ainsi un renfort est apporté en priorité à l'unité de Médecine Interne Covid (pour la journée et la nuit) et au niveau du SAU.
- Enfin la transformation du SAS pompiers des urgences en un espace de prise en charge. Il est dédié aux patients relevant du circuit court afin de limiter les contacts et réduire le risque de contamination. Le 25 novembre 2021, grâce à la mobilisation des services techniques, le SAS est opérationnel : 4 boxes sont créés avec la mise en place de bâches permettant de cloisonner l'espace.

# Enquête relative à la perception d'un stage paramédical

par Christine CHAMPION, Directrice des Soins, Christel MOULY, Cadre de santé et Sophie MUREAU, Cadre supérieur de santé

Un étudiant de l'IFMK de Poitiers (Institut de Formation de Masseur-Kinésithérapeute) a évalué son stage au sein de l'équipe de Rééducation Fonctionnelle du Centre Hospitalier de Saumur.

Voici les résultats obtenus :

|   |   | Score obtenu   |
|---|---|----------------|
| <b>A. LES CONDITIONS D'ACCUEIL</b>  | Contact avec le responsable de stage  | <b>8,0 / 9</b> |
|   | Accueil du premier jour de stage  |                |
|   | Entretien d'accueil   |                |
| <small>PHOTO BY MARTIN R. SMITH</small><br><b>B. LES CONDITIONS D'INTEGRATION</b> | Intégration à l'équipe de soins   | <b>6,0 / 6</b> |
|   | Intégration aux activités de la structure   |                |
| <b>C. LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTE AU TRAVAIL ET DE SECURITE</b>           | Qualité de vie au travail pendant le stage  | <b>4,0 / 6</b> |
|   | Accès aux ressources et outils de la structure (documentation, accès informatique, salle de travail, ...) |                |

|   |  |                  |
|---|--|------------------|
| <b>D. LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE</b> | Politique d'encadrement des stagiaires | <b>9,0 / 9</b>   |
|   | Accompagnement par les professionnels  |                  |
|   | Variété des situations d'apprentissage |                  |
| <b>E. LA GESTION DU TEMPS DE STAGE</b>        | Organisation du parcours de stage      | <b>2,0 / 3</b>   |
| <b>F. LES CONDITIONS POUR L'EVALUATION</b>    | Entretien d'évaluation à mi-stage      | <b>6,0 / 6</b>   |
|   | Entretien d'évaluation de fin de stage |                  |
| <b>G. APPRECIATION GLOBALE SUR LE STAGE</b>   | Niveau global de satisfaction          | <b>3,0 / 3</b>   |
| <b>SCORE TOTAL</b>                            |  | <b>18,1 / 20</b> |

# Déménagement de la Cellule d'Ordonnancement

par Christine CHAMPION, Directrice des Soins, Christel MOULY, Cadre de santé et Sophie MUREAU, Cadre supérieur de santé et Thaïs DENIERE, Chargée de Communication

« Bonjour ! Françoise à l'ordonnancement ! »



« Bonjour ! Bérangère à l'ordonnancement ! »

En 2019, dans le cadre de l'optimisation du parcours patient, le centre hospitalier de Saumur met en place une cellule d'ordonnancement.

Nous avons pu ainsi intégrer cette équipe à compter du 30 septembre, en étant présentes du lundi au vendredi.

Au cours de ces deux années, notre périmètre d'actions a évolué et s'est adapté aux besoins de l'établissement, au contexte local et au contexte sanitaire.

Aujourd'hui, nous avons pour mission première la gestion prospective et quotidienne des lits au niveau de l'établissement mais également au sein des structures de proximité.

Nous organisons en collaboration avec l'équipe médicale du SAU le placement des patients hospitalisés en urgences, tout en prenant en compte les demandes d'hospitalisation programmées que peuvent faire les équipes médicales des unités MCO.

Depuis le 14 octobre 2021, nous avons emménagé dans un nouvel espace situé à proximité de la direction des soins. Nous bénéficions ainsi d'un espace de travail plus spacieux avec un mobilier plus ergonomique, des PC avec deux écrans nous permettant ainsi de travailler sur plusieurs documents en même temps.

Nous allons poursuivre le travail engagé au cours de cette année en formalisant la procédure de programmation des entrées directes. Nous travaillons également au niveau du GHT 49 sur l'harmonisation de nos pratiques et le partage d'outils avec les autres cellules d'ordonnancement du territoire.

Le nouvel espace est situé à la place du bureau de la Communication (au 1er étage du bâtiment de l'Administration) qui a emménagé dans le bureau voisin.

## Point sur le recrutement des professionnels paramédicaux

par Christine CHAMPION, Directrice des Soins, Christel MOULY, Cadre de santé et Sophie MUREAU, Cadre supérieur de santé

Les recrutements effectués du 1er janvier au 31 décembre 2021

Nombre d'entretiens réalisés :

- IDE : 72
- AS : 83
- ASH : 77

Nombre de professionnels recrutés :

- IDE : 22
- AS : 35
- ASH : 27

Mais aussi :

- 1 Masseur-Kinésithérapeute
- 2 Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale

Les besoins en professionnels de santé sur la Direction Commune au 10 janvier 2022

Postes vacants :

- 1 poste AS de Jour
- 15 postes IDE

# Donne du sport à ton corps - Reprise du partenariat APA

par Christine CHAMPION, Directrice des Soins, Christel MOULY, Cadre de santé et Sophie MUREAU, Cadre supérieur de santé

Fin 2019, le Centre Hospitalier de Saumur crée un partenariat avec l'Agglomération Saumur Val de Loire dans le cadre d'un dispositif Sport sur Ordonnance.

Son objectif est d'accompagner les patients des 4 filières suivantes à la reprise de l'activité sportive :

- Diabétologie
- Cardiologie
- Cancérologie
- Obésité de l'enfant

Les étapes du programme sont les suivantes :

- Le médecin référent présente et prescrit des séances d'activité physique et adaptée en utilisant le carnet de suivi SPORT ET SANTE
- Le patient contacte le coordonnateur Sport Santé de l'agglomération. Un professionnel formé à l'activité physique adaptée réalisera une évaluation individuelle pour personnaliser le programme sportif
- 10 séances, renouvelable une fois, sont proposées sous forme d'activités aquatique, de renforcement, de fitness ou athlétique.

Le carnet de suivi remis au patient est un outil de liaison entre les différents professionnels intervenant auprès du patient et impliqués tout au long du parcours en Activité Physique.

Après plusieurs mois d'interruption du fait de la crise sanitaire, ce dispositif est à nouveau opérationnel depuis le 8 novembre 2021

## 02- LES ÉTAPES DU DISPOSITIF

### 3 étapes pour une reprise réussie !



**Visite**  
médecin référent  
de votre centre  
hospitalier

### Remplir le carnet de suivi et les questionnaires

**Prise de rendez-vous & d'informations :**  
Direction des politiques sportives de la Communauté  
d'Agglomération Saumur Val de Loire  
Coordinateur sport santé : 02 41 50 05 63



### Évaluation individuelle par l'éducateur d'activité physique adaptée

Séances d'activités physiques 10 séances renouvelable 1 fois



### Évaluation régulière et bilan d'accompagnement

